

la situation de L. M. très-chrétiennes & de celle des affaires en général en France, a inspiré la plus vive horreur, & la cour depuis ce moment s'est disposée à rassembler un corps de troupes sur la frontière, par voie de précaution : l'ordre a été expédié à 60 compagnies de nos milices provinciales, formant un total de 5 mille hommes, de se tenir prêtes à marcher, ainsi qu'à 6 bataillons de troupes de ligne, chacun d'environ 650 hommes. On prépare à Saragosse des tentes pour ces différens corps. On apprend déjà de plusieurs provinces l'exécution de cet ordre. Quatre bataillons d'infanterie, en garnison à Malaga & à Algésiras, vont être incessamment embarqués pour la Catalogne ; ils sont chacun de 640 hommes, & porteront à 15460 la quantité de troupes réparties dans cette province. Il commence à y avoir de l'activité dans nos départemens maritimes.

La fureur du peuple, favorisée par ceux qui ont le pouvoir en main, ne permettant plus de rien imprimer ni débiter en France que ce qui est marqué au coin de la partialité démocratique la plus outrée, l'introduction des papiers françois, qui avoit été permise depuis quelque tems, vient de nouveau d'être prohibée par une cédule royale datée du 22 Août, mais rendue seulement publique ces jours derniers.

M. le comte de la Canada, gouverneur du conseil de Castille, a été mandé en grande hâte de St.-Ildephonse. Il paroît que ce voyage a été principalement relatif au procès de M. le